Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_029-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_029-DE

N° B_DEL_2026_029

Objet **Environnement**

Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons (ATBVB) - Cotisation 2026

Projet de territoire : AXE 1 Un territoire durable : Réussir la transition écologique et énergétique avec tous les acteurs

L' Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB) anime un réseau de professionnels du grand cycle de l'eau qui travaillent dans le cadre des contrats de bassins versants et des SAGE de Bretagne.

Créée en 2011, elle a pour vocation l'échange, le partage d'expériences et l'amélioration des connaissances techniques sur des thématiques autour de la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau.

Monsieur le Président propose de valider le versement de la cotisation annuelle 2026 à l'ATBVB d'un montant de 20 € pour un agent.

Vu l'objet social de l'ATBVB dont le siège est situé 4 rue crec'h ugen à Belle-Isle-en-terre (22810),

Vu les statuts de la Communautés de communes,

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2026,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la cotisation à l'Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB) d'un montant de 20€ au titre de l'année 2026 pour un agent.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 18/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen

